

Wm. Howe qui est mort à présent. Je l'avais averti de compter exactement les pages de copie, parce que l'ouvrage était fait par ma sœur. Il devait être très particulier et compter exactement l'ouvrage. Un certain mois, l'ouvrage à été compté par M. F. C. Capreol, M. Howe se trouvant probablement absent. En 1886, la question de savoir si nous pouvions donner de la copie à une personne n'ayant pas passé l'examen du service civil fut soulevée. Dès ce moment, je ne voulus plus que ma sœur eut de l'ouvrage, bien que des douzaines d'autres personnes qui n'avaient pas pas passé ces examens, continuassent d'en avoir. Toutefois, je voulus m'assurer qu'il n'y avait rien d'irrigulier, en ce qui concernait ma sœur. L'ouvrage a été fait honnêtement, et a été exactement compté pour chaque piastre qu'elle a reçue; je n'en ai jamais touché un centin de quelque manière que ce soit. Ma sœur demeurait avec moi, elle avait cinq jeunes enfants; même avec cet argent elle était incapable de payer sa pension. Je n'ai jamais touché ou reçu aucune partie de cet argent.

*Par M. Taylor :*

2152. Je voudrais vous faire une question relativement à l'ouvrage donné à M. Anderson. Je crois que le comité est resté sous l'impression, lors de l'interrogatoire de M. Burgess, qu'il avait lui-même donné cet ouvrage. Voulez-vous nous faire part de ce que vous savez de l'affaire?—Je crois me rappeler que M. Burgess est venu un jour dans mon bureau avec le rapport concernant la culture forestière. Il me dit: "Ce rapport est écrit en si mauvais anglais, il est si peu grammatical que nous ne pouvons pas le publier tel qu'il est dans les livres bleus. A qui puis-je le confier dans notre ministère, pour en faire faire la révision. Je n'ai pas le temps de le faire moi-même. Je pensai de suite au vieux M. Anderson qui avait été rédacteur d'un journal en Ecosse pendant beaucoup d'années, et qui pouvait parfaitement faire ce travail. Il gagnait dans le moment au ministère \$150 par jour—salaire assez peu exorbitant pour un ancien rédacteur. Je pensai qu'il n'y aurait aucun mal à lui faire gagner quelque chose. M. Anderson emporta l'ouvrage chez lui; il le fit après ses heures de bureau. Il y travailla cinq ou six semaines, c'était en 1886. L'ouvrage fut publié sous forme de brochure, non pas dans le rapport du ministère, mais en brochure séparée, et déposée sur le bureau de la Chambre. Pour le paiement de cet ouvrage, si M. Anderson s'était adressé directement à moi, je l'aurais payé comme à l'ordinaire. Malheureusement, M. Burgess le paya d'une manière détournée et personne ne le regrette plus que lui en ce moment. Il n'y a rien de mal ou de frauduleux dans l'affaire suivant moi. M. Anderson était un employé surnuméraire à \$150 par jour. Il avait fait l'ouvrage le soir; il l'avait bien fait, et il avait reçu \$100 pour son travail. C'est tout ce que je sais de l'affaire.

2153. Qui est madame Elizabeth Anderson?—Je ne sais, à moins qu'elle ne soit la femme de M. Anderson.

2154. Je vois qu'en 1887-1888 elle a reçu \$75. Le compte est certifié par M. Chisholm, et approuvé par M. Burgess?—Je pense que madame s'était décidée à retourner en Écosse, et qu'on lui a donné de la copie pour la mettre à même d'y aller. Je ne doute aucunement qu'elle n'ait fait l'ouvrage. Si ma supposition n'est pas exacte, M. Burgess peut me contredire.

M. BURGESS—Cela est vrai.

*Par M. Somerville :*

2155. Connaissez-vous quelque chose au sujet de l'affaire de mademoiselle Duhamel?—Oui.

2156. Il paraît y avoir quelque mystère dans cette affaire. Je voudrais l'éclaircir?—Il y a deux ans environ, mademoiselle Duhamel, qui sera, je crois, une de nos futures prima donna, se décida à aller terminer ses études musicales à Paris, et sa mère demanda non pas qu'un congé d'absence d'un an lui fut donné, mais que sa position lui restât ouverte, si son ouvrage était fait en son absence, afin qu'en cas d'insuccès à Paris, elle pût revenir au ministère. Cette demande lui fut accordée, à condition que l'arrangement ne serait valable que pour un an. Il se prolongea, toutefois, pendant deux ans; et tout le temps de son absence, l'ouvrage d'un employé surnuméraire, une journée ordinaire d'ouvrage de dame copiste—et, je crois, plus que